

Le Motu Proprio dans le diocèse de Nantes

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [Enquête et analyse](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 9 octobre 2021

Depuis plusieurs semaines, l'association Foi et Tradition qui oeuvre depuis une trentaine d'années pour les fidèles attachés à la messe traditionnelle dans le diocèse de Nantes a recontré Mgr Percerou avec un certain nombre de fidèles. Ils nous livrent [un compte rendu de cette rencontre](#) :

Chers amis, nous avons le devoir de vous présenter les points abordés par Monseigneur Percerou lors de cette soirée :

1. Monseigneur Percerou entend appliquer scrupuleusement ce qui lui est demandé. Pourtant, nous savons que tout évêque peut aménager les règles disciplinaires de l'Église quand c'est pour le bien des âmes.
2. Monseigneur Percerou ne veut le rite tridentin que dans l'église Saint Clément de Nantes. Toutes les autres sont supprimées. Les fidèles de l'abbé Jimenez n'existent plus. Les fidèles de la côte qui bénéficiaient de la Messe les mois d'été ne sont plus un groupe stable...
3. Pour les mariages, baptêmes et enterrements, même si vous désirez l'église de votre village d'enfance, vous n'y aurez pas droit parce que vous ne serez pas un paroissien de cette église.
4. Pour les écoles, Monseigneur Percerou a eu des phrases très inquiétantes. En effet, parlant du Cours Charlier, il a posé la question de savoir s'il était normal que des

enfants soient élevés dans le seul rite tridentin. Sa réponse murmurée était qu'il ne le croyait pas.

5. Enfin, nous sommes effondrés par les menaces claires contre les instituts traditionnels. "Ils devront choisir" ils devront décider s'ils restent dans l'Église.... Tout cela dit froidement.

[Foi et Tradition \(Nantes\)](#)